

# Exploitations forestières et scieries en 2021

## Les faits marquants de 2021

- Reprise de la récolte après une année 2020 marquée par le ralentissement de l'activité consécutif à la Covid-19 : +183 milliers de m<sup>3</sup> de bois récolté en 2021, soit 7 % de plus qu'en 2020 ;
- Augmentation de la récolte de bois d'œuvre (+ 18 %) et du bois d'énergie (+ 15 %), baisse de la récolte de bois d'industrie (- 12 %) ;
- Reprise de la production de sciages, + 17 milliers de m<sup>3</sup> en 2021, après un recul de 43 milliers de m<sup>3</sup> en 2020 ;
- Baisse de la part de bois récoltés et de la production de sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement.

| Chiffres clés en 2021 et 2020                              | 2021 | 2020 | Évolution<br>2021/2020 | Évolution annuelle<br>moyenne |            |
|--|------|------|------------------------|-------------------------------|------------|
|  |      |      |                        | sur 5 ans                     | sur 10 ans |
| <b>Bois récolté (en millions de m<sup>3</sup>)</b>         | 2,78 | 2,59 | + 7 %                  | 0 %                           | + 1 %      |
| <i>dont : Bois d'œuvre</i>                                 | 1,43 | 1,21 | + 18 %                 | + 1 %                         | + 2 %      |
| <i>Bois d'industrie</i>                                    | 0,80 | 0,91 | - 12 %                 | - 3 %                         | + 2 %      |
| <i>Bois d'énergie</i>                                      | 0,55 | 0,47 | + 15 %                 | - 1 %                         | 0 %        |
| <b>Production de sciage (en milliers de m<sup>3</sup>)</b> | 388  | 371  | + 5 %                  | - 2 %                         | - 2 %      |

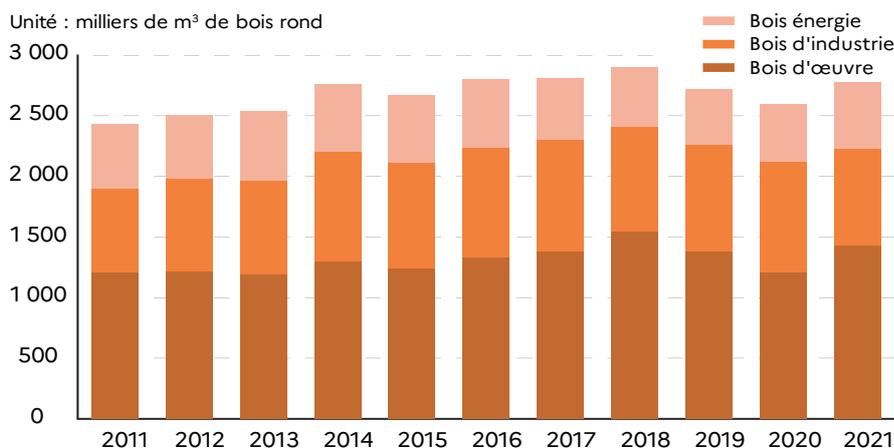
Source : Agreste - Enquêtes Exploitations forestières et Scieries

## Reprise de la récolte après 2 années de baisse

En 2021, 2,78 millions de m<sup>3</sup> de bois ont été récoltés dans les forêts d'Occitanie, soit 7 % de plus qu'en 2020. Cette hausse compense les ralentissements de l'activité lié à la crise de la Covid-19 en 2020 et aux difficultés économiques rencontrées en 2019 par une entreprise importante de la région. En 2020, la récolte a chuté de 5 %. En 2021, elle dépasse le volume récolté en Occitanie en 2019, soutenue en partie par les besoins des scieurs.

L'exportation de bois issus des forêts régionales hors de France

## Récolte de bois en Occitanie de 2011 à 2021



Source : Agreste - Enquêtes Exploitations forestières et Scieries

métropolitaine a diminué depuis 2019, notamment en 2021, - 19 %. En 2020, les exportations de bois

récoltés dans la région ont reculé de 8 %, principalement en raison de la pandémie de la Covid-2019.

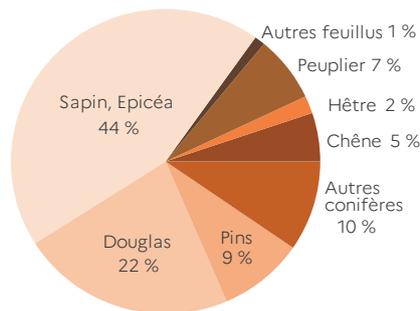
## Nette augmentation de la récolte en bois d'œuvre

Près de la moitié des bois récoltés en Occitanie sont valorisés en **bois d'œuvre** (51 %), soit 1,43 millions de m<sup>3</sup> de bois ronds récoltés en 2021. Le volume récolté est en nette augmentation en 2021 (+ 18 %) après un recul de 12 % en 2020. Au niveau national la hausse est plus modérée (+ 13 %). Les grumes de belle qualité, utilisées dans la construction (poutres, charpentes...), l'ameublement (planchers, mobiliers), ou encore pour la tonnellerie bénéficient d'une reprise économique mondiale, leur valorisation est tirée entre autre par la construction, la rénovation et le bricolage.

## Grâce au sapin et à l'épicéa

Le sapin et l'épicéa renforcent leur première place parmi les essences de bois d'œuvre récoltées en Occitanie : 44 % de la récolte de bois d'œuvre régionale en 2021, contre 36 % en 2020. Le douglas occupe la deuxième place avec 22 % du bois d'œuvre récolté dans la région.

## Répartition par essence de la récolte de bois d'œuvre en 2021



Source : Agreste - Enquêtes Exploitations forestières et Scieries

La reprise de la récolte en bois d'œuvre est essentiellement le fait du sapin et de l'épicéa : + 46 % de volume récolté pour ces essences, compensant largement la chute des récoltes de 2020 (- 19 %). En 2021, le niveau de leur récolte, 628 milliers de m<sup>3</sup> de bois d'œuvre, dépasse celui de 2019.

Au niveau national, la récolte de bois d'œuvre a également atteint des niveaux élevés, portée par une hausse des prix des grumes en 2021, notamment au second semestre, qui profite à toutes les régions forestières.

La seconde moitié de la récolte issue d'Occitanie se compose de bois d'industrie et de bois d'énergie, deux valorisations concernant

des bois de moindre qualité, les branchages..., dont les évolutions diffèrent en 2021.

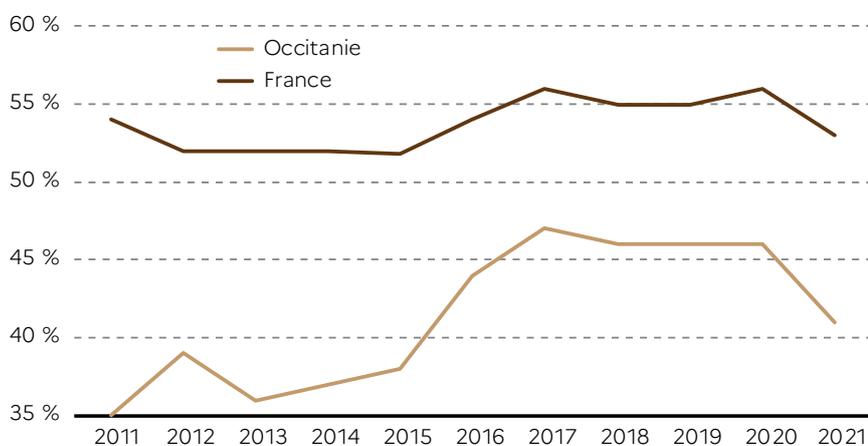
## Recul notable de la récolte en bois d'industrie

Le **bois d'industrie**, 29 % de la récolte régionale, connaît en 2021 une baisse notable de son volume (- 12 %), notamment sur les feuillus, après une hausse modérée en 2020 (+ 3 %). Avec 802,5 milliers de m<sup>3</sup>, la récolte de bois d'industrie atteint son niveau le plus bas depuis 8 ans, probablement en réponse à la crise liée à la Covid-19 et à la chute des prix des bois d'industrie en 2020. Le bois d'industrie est notamment utilisé dans la production de panneaux pour l'ameublement, les planches dites «d'aggloméré», ou sous forme de papier et de carton.

## Le bois d'énergie flambe

Le bois destiné à la **production d'énergie** confirme la tendance de 2020 avec une nette hausse, + 15 % en 2021, à l'instar de l'évolution nationale (+ 9 %). Il propose une alternative économique à l'électricité, au gaz et au pétrole pour les ménages, industriels ou collectivités. Sous forme de bois-bûche, en granulé ou en plaquettes forestières, il peut alimenter des chaufferies collectives, dont le parc semble être en expansion dans la région ([www.boisenergie-occitanie.org](http://www.boisenergie-occitanie.org)). Contrairement aux prix des bois d'industrie qui ont chuté en 2020, les bois d'énergie ont connu une inflation en 2021 et en 2020, accentuant la concurrence avec les usages en bois d'industrie (panneaux, pâte à papier).

## Part de bois certifié dans la récolte de 2011 à 2021



Source : Agreste - Enquêtes Exploitations forestières et Scieries

## Baisse de la part des bois récoltés certifiés provenant de forêt gérées durablement

Les bois certifiés provenant de forêts gérées durablement représentent 41 % de la récolte en Occitanie en 2021, soit 5 points de moins que sur les quatre dernières années. Le recul est moins marqué au niveau national (- 3 points). Le bois d'énergie a maintenu sa part de bois certifié, alors que les bois d'œuvre et d'industrie ont fortement reculé (respectivement - 7 et - 5 points).

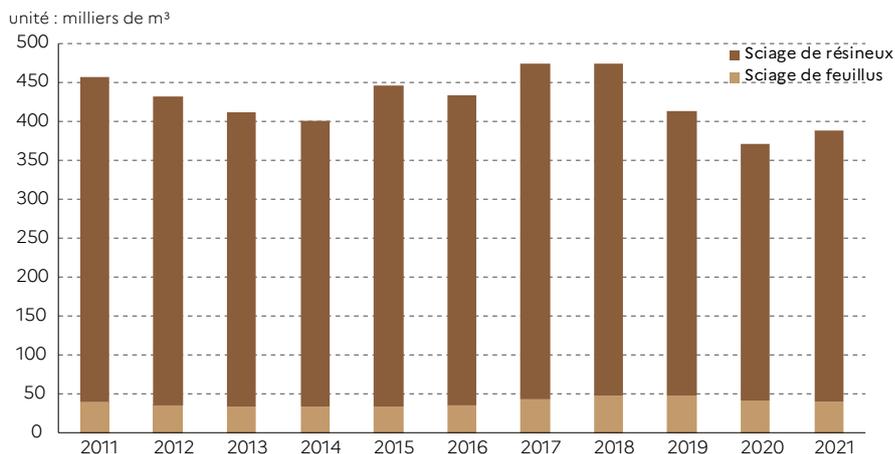
## Les bois d'Occitanie moins récoltés par les entreprises régionales

Les bois récoltés dans les forêts occitanes proviennent en grande partie du Tarn, de la Lozère et des Hautes-Pyrénées. Plus des deux tiers de la récolte régionale sont le fait d'exploitations forestières localisées en Occitanie (68 %). Cette part était de 71 % en 2020 et de 73 % en 2019. Les exploitations de Nouvelle-Aquitaine récoltent 19 % du volume d'Occitanie contre 17 % en 2019.

## Concentration dans la région de l'activité des exploitations forestières d'Occitanie

225 entreprises d'exploitation forestière ont leur siège localisé en Occitanie, principalement dans le Tarn et en Lozère. Moins nombreuses qu'en 2019 et 2020, leur activité a fortement ralenti en 2020 (- 179 500 m<sup>3</sup> de bois récolté), et peine à reprendre en 2021 (+ 11 300 m<sup>3</sup>). Bien qu'elles aient augmenté leur récolte dans la région en 2021 de 63 milliers de m<sup>3</sup>, cela ne compense pas la baisse de 145 milliers de m<sup>3</sup> en 2020. Leur activité hors de la région continue

## Sciage de bois en Occitanie de 2011 à 2021



Source : Agreste - Enquêtes Exploitations forestières et Scieries

de décroître : - 51 milliers de m<sup>3</sup> en 2021 et - 34 milliers de m<sup>3</sup> en 2020. En dehors de l'Occitanie, la principale région de récolte demeure l'Auvergne Rhône-Alpes, avec 209 milliers de m<sup>3</sup> de bois récolté par les exploitations forestières occitanes, en recul de 7 % par rapport à 2020.

## Une production de sciage en légère augmentation en Occitanie

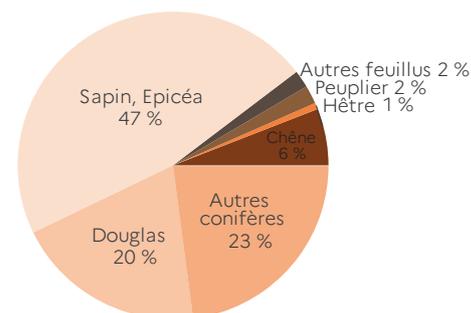
En 2021, 387 800 m<sup>3</sup> de sciages ont été produits et livrés par les scieries implantées en Occitanie, soit 5 % de la production nationale. Ce volume est en légère hausse après le net repli de l'activité lié à la crise sanitaire en 2020. En 5 ans, le volume scié a chuté de 10 %, soit 2 % en moyenne par an alors qu'il a progressé de 2 % au niveau national.

## Sapin épicéa, la moitié de la production de sciages en Occitanie

La production de sciage de résineux, largement prédominante, est en hausse de 5 % en 2021 faisant suite à une baisse de 8 % en 2020. Avec 347 milliers de m<sup>3</sup> pour 7,3 millions de m<sup>3</sup> en France, l'Occitanie représente 5 % du sciage

national de résineux contre 6 % en 2019. Les sciages de feuillus produits en Occitanie, 40 348 m<sup>3</sup>, représentent 3 % de la production nationale de 2021.

## Répartition par essence de la production de sciage de bois en 2021



Source : Agreste - Enquêtes Exploitations forestières et Scieries

## Baisse de la part des sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement

A l'instar de la récolte et tout comme au niveau national, la part de bois certifiés dans la production de sciages a chuté dans la région passant de 43 % en 2020 à 39 % en 2021. L'épidémie de scolytes pourrait expliquer ce constat, les épicéas altérés par le scolyte sont déclassés par les scieurs. Venue de la région Grand Est, l'épidémie touche désormais la quasi-totalité des forêts d'épicéas nationales.

## Le programme régional de la forêt et du bois d'Occitanie (PRFB)

Le programme régional de la forêt et du bois d'Occitanie (PRFB), élaboré collectivement, fixe les orientations et axes de travail partagés de la politique forestière régionale pour une période de 10 ans (2019-2029).

Approuvé par le Ministre de l'agriculture le 19 juin 2019, il définit 5 grandes orientations déclinées en 30 actions :

- Faire évoluer la gestion forestière pour faire face aux changements globaux ;
- Assurer un approvisionnement durable pour développer la filière forêt-bois ;
- Valoriser les bois locaux pour créer de la richesse en Occitanie ;
- Renforcer et préserver les écosystèmes forestiers, valoriser les services rendus ;
- Conforter une filière forêt-bois moteur et dynamique.

Des objectifs chiffrés ont été fixés et sont suivis chaque année, il s'agit notamment de :

- Augmenter de 30 % les capacités de sciages régionales pour mieux valoriser la ressource ;
- Augmenter de 16 % les récoltes de bois ;

Une partie des actions du PRFB est déclinée dans un contrat de filière ; le premier contrat a porté sur la période 2019-2022, un deuxième est en cours d'élaboration.

Pour consulter le PRFB :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/elaboration-du-programme-regional-foret-bois-r443.html>

## METHODOLOGIE et SOURCES

L'enquête annuelle de branche exploitation forestière vise à connaître la récolte de bois des exploitants forestiers professionnels, répartie selon les essences, feuillus ou conifères, et leurs différentes utilisations : bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie. L'enquête annuelle de branche scierie vise à déterminer le volume de sciages produits en France par essence et par choix et la quantité de produits connexes. Elle permet également de connaître la production commercialisée en volume et en valeur.

Les données d'enquête, recueillies au niveau « entreprise » permettent de connaître l'ensemble des volumes traités (récolte de bois et/ou volume de sciage) pour la totalité de chaque entreprise. L'enquête renseigne également sur la répartition de la récolte de bois par département de récolte.

Les données publiées dans le présent document concernent la région Occitanie. Les données relatives aux entreprises portent sur les unités ayant leur siège en Occitanie indépendamment de la localisation réelle de leur activité de récolte de bois et/ou de sciage. Les données relatives aux volumes portent sur les volumes traités en Occitanie indépendamment de la localisation du siège des entreprises.

En 2021, 302 entreprises d'exploitation forestière et/ou scieries appartenant au champ de l'enquête sont implantées en Occitanie. 176 pratiquent uniquement l'exploitation forestière, 77 exercent seulement une activité de scierie et 49 sont des entreprises mixtes réalisant à la fois de la récolte de bois et du sciage.

## POUR EN SAVOIR PLUS

[«Récolte de bois et production de sciages en 2021», chiffres et données N°2023-3 - mars 2023](#)

[«Récolte de bois en 2021 : hausse de 8,9 % de la récolte de bois pour répondre à la demande», Agreste Primeur N°2023-3 - Mars 2023](#)

[«Production de sciages en 2021 : des volumes en hausse de 12,9 %», Agreste Primeur N°2023-4 - Mars 2023](#)

[« Exploitations forestières et scieries en Occitanie en 2019 », Agreste Essentiel n°1, Draaf Occitanie – juillet 2021](#)

Consultez le site Agreste du SSP : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Onglet « Chiffres et analyses », Thème « Forêt, bois, industries du bois »

Et le site de la [DRAAF Occitanie](#) – rubrique données

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)



Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la forêt  
Service régional d'information statistique, économique et territoriale  
Cité administrative - Bât E - Bd Armand Duportal  
31074 Toulouse cedex  
Téléphone : 05 61 10 61 66

<http://draaf.occitanie@agriculture.gouv.fr>  
Directeur : Florent Gulh  
Directeur de la publication : Gérard Pignard  
Rédacteur : Magalie Dinaucourt  
Composition : Sandra Ameur  
Dépot légal : à parution  
ISSN : 2729-4374